

Concernant l'importance accordée à la politique de concurrence afin de faciliter l'établissement du marché interne, une vaste gamme de mesures d'expansion et de renforcement de son application dans la Communauté ont été présentées depuis le lancement de l'initiative Europe 1992. Le présent rapport examine les répercussions possibles des développements sur les entreprises canadiennes et les mesures d'intérêt public. La section II du rapport fournit un aperçu du lien entre la politique de concurrence de la CE et l'initiative Europe 1992. Les sections III, IV et V examinent les répercussions possibles, pour les entreprises canadiennes et les politiques gouvernementales, des développements de la politique de concurrence de la CE concernant Europe 1992 dans trois grands secteurs : la loi sur le contrôle des fusions, l'octroi d'aide industrielle par les États membres de la CE et la promotion de la concurrence dans des secteurs auparavant très réservés de l'économie européenne. La section VI comprend un résumé.